



Regularisation ou expulsion

Par **susanna15**, le **27/05/2010** à **12:21**

Bonjour, rnrnje suis étudiante étrangère en France depuis 2003 mais le renouvellement de mon titre de séjour m'a été refusé implicitement en 2005. rnrnj'ai entrepris une demande de régularisation à la préfecture du val d'oise l'année dernière et j'ai obtenu un récépissé de trois mois en attendant la réponse de la préfecture, ce dernier ne m'a jamais été renouvelé. rnrntoutes mes visites à la préfecture ont été sans réponse concrète car ils me renvoyaient chez moi en me disant que je recevrai un courrier. rnrnil ya 1 semaine je reçois enfin le courrier tant attendu mais il ne dit rien d'explicite. on me demande uniquement de me rendre à la préfecture munie de mon passeport ou d'une carte consulaire. depuis j'hésite à me rendre à la préfecture. rnrnpouvez vous me dire ce que ça peut vouloir dire? rnrnJ'ajoute que dans le courrier ils m'ont également renvoyé 2 photos d'identité que j'avais joint à mon dossier. rnrnje vous remercie par avance pour votre aide car je ne sais plus quoi faire. rnrnCordialement.

Par **Massilienne**, le **31/05/2010** à **01:14**

Bonjour, je ne te conseille pas de te rendre à la préfecture, sauf avec un avocat ou une personnalité politique. j'ai bien peur qu'en te demandant de ramener ton passeport, il y ait un passage en centre de rétention puis un envoi définitif dans ton pays d'origine.... Peut-être que je me trompe? rnrnFais attention à toi, les policiers sont à l'affut de personnes démunies de papiers.